

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

-----0-----
SEANCE ORDINAIRE DU 29 septembre 2011
-----0-----

L'an deux mille onze, le 29 septembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Fourcès, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ETAIENT PRESENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHE-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Guy SAINT-MEZARD, Michel LABATUT, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Patricia ESPERON, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUE, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSES : Francis DUPOUY, Mario SPAGNOLI, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPENA , Pierre DULONG, Bernard LEBE, Nicolas MELIET, Christian DUFFAU, Maurice ADON, Huguette CARLES, Jean-Louis DUBUC, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS : Guy AUBERT, Bernard BORDIGNON, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Jean-François ROUSSE,

INVITE EXCUSEE :

ONT DONNE PROCURATION :

SECRETAIRE : Wilfried LUSSAGNET.

OBJET :TOURNE A GAUCHE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Monsieur le Président rappelle les délibérations en dates des 20 février 2008, 4 juillet 2008 et 28 septembre 2010, relatif à ce dossier.

Monsieur le Président expose qu'après discussion avec les services du Conseil Général du Gers, le projet d'un montant estimatif de 66 531,35 € H.T a été retenu. Il se détaille comme suit :

Détail estimatif

N°Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaires HT	Montant HT
01	INSTALLATION DE CHANTIER	FORF	1,00	1 260,00	1 260,00
02	SCIAGE DE CHAUSSEE	M	200,00	2,10	420,00
03	DEBLAIS DE TOUTES CATEGORIES	M3	75,00	7,20	540,00
04	DEBLAIS POUR POTRE DE RIVE	M3	175,00	9,15	1 601,25
05	COMPACTAGE PLATE FORME	M2	350,00	2,00	700,00
06	GRAVE CIMENT POUR POUTRE DE RIVES	T	365,00	46,20	16 863,00
07	ENDUIT DE CURE SUR GRAVE CIMENT	M2	350,00	1,90	665,00
08	GRAVE BITUMES	T	55,00	66,70	3 668,50
09	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE COUCHE D'ACCROCHAGE	M2	3 850,00	0,40	1 540,00
10	ANCRAGE DE CHAUSSEE	Unité	2,00	445,00	890,00
11	FRAISAGE DE CHAUSSEE	M2	180,00	4,20	756,00
12	BBSG 0/10 classe 2 sur 6cm	T	575,00	63,00	36 225,00
13	PLUS VALUE POUR VOIE ADJACENTE	T	14,00	8,40	117,60
14	RACCORDEMENT DES ACCES AGRICOLES EN CALCAIRE	M2	150,00	3,15	472,50
15	MISE A NIVEAU DES ACCOTEMENTS AVEC TERRES DES CURAGE	ML	650,00	1,25	812,50

Montant total HT 66 531,35

TVA 19,60% 13040,14

Montant total TTC 79571,49

Il convient donc :

- **D'Approuver** le Dossier de Consultation des Entreprises,
- **De décider** de lancer ce marché selon une procédure adaptée,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir,
- **Dire** que les crédits sont prévus au budget primitif 2011,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures, à signer tous les documents pour mener à bien cette opération et notamment la convention d'aménagement routier avec le Conseil Général du Gers.

Le Conseil Communautaire,

OUI l'exposé de Monsieur le Président de séance et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** le Dossier de Consultation des Entreprises,
- **Décide** de lancer ce marché selon une procédure adaptée,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir,
- **Dit** que les crédits sont prévus au budget primitif 2011,
- **Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures, à signer tous les documents pour mener à bien cette opération et notamment la convention d'aménagement routier avec le Conseil Général du Gers.

Pour extrait conforme le 30 septembre 2011.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE